



Pour diffusion immédiate

En partenariat
avec



Communiqué de presse

Transition climatique : MauBank conclut un accord stratégique avec l'AFD pour une ligne de crédit verte

Ebene, 25 avril 2025 — Dans le cadre d'une initiative conjointe visant à déployer une ligne de crédit verte de 38,5 millions d'euros, suivie d'un programme d'assistance technique sur quatre ans, MauBank renforce son positionnement en tant qu'acteur engagé dans la finance verte, accompagnant la transition de Maurice vers une économie bas carbone et résiliente au climat. À travers la signature d'un accord de partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), la banque s'engage dans une démarche stratégique visant à élargir son offre de financements verts. Cette initiative a pour ambition de soutenir les entreprises mauriciennes dans leur transformation : investir dans des technologies plus propres, optimiser l'usage des ressources et mieux s'adapter aux risques climatiques.

L'accord, signé par M. Vishuene Vydelingum, CEO de MauBank, M. Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué français chargé des Partenariats internationaux et de la Francophonie et M. Rémy Rioux, directeur général de l'AFD ; marque un tournant dans le renforcement du partenariat bilatéral entre la France et Maurice en matière de finance durable. La cérémonie de signature s'est tenue au Labourdonnais Waterfront Hotel, Port Louis, en présence de M. Dhaneshwar Damry, Junior Minister des Finances, de M. Rajeev Hasnah, Premier Sous-Gouverneur de la Banque de Maurice ; Son Excellence M. Frédéric Bontems, Ambassadeur de France à Maurice ; et Laetitia Habchi, directrice de l'AFD pour Maurice et les Seychelles.

Cet accord consacre également l'adhésion de MauBank au programme international « *Transforming Financial Systems for Climate* » (TFSC), une initiative qui vise à aider les institutions financières à intensifier leurs financements climatiques et à intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans leur fonctionnement.

Le partenariat comprend une ligne de crédit verte de 38,5 millions d'euros, destinée à être déployée dans des secteurs à fort impact tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'économie circulaire, ainsi que la gestion de l'eau et des déchets. Cette enveloppe financière est accompagnée d'un programme d'assistance technique d'une durée de quatre ans, visant à renforcer les capacités de MauBank en matière d'évaluation des risques climatiques, d'intégration des critères ESG, de financement inclusif en faveur des femmes, et de développement de solutions financières vertes innovantes.

S'exprimant sur la portée de ce partenariat, **M. Vishuene Vydelingum**, Chief Executive Officer de MauBank, a déclaré : « *Aujourd'hui, accompagner nos clients dans leur transition demande des leviers concrets, accessibles et adaptés à la réalité du terrain — capables de soutenir, sur la durée, des projets qui transforment réellement les modèles économiques et environnementaux des entreprises.*



En partenariat
avec



La signature de cette ligne de crédit verte avec l'Agence française de développement (AFD) s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Nous saluons cette initiative qui va permettre de déployer 38,5 millions d'euros vers des secteurs à fort impact : énergies renouvelables, agriculture durable, économie circulaire, gestion de l'eau et des déchets. Ce financement contribuera à renforcer notre capacité à accompagner, de manière ciblée et responsable, les entreprises engagées dans la transition écologique.

Soutenir la transition écologique, ce n'est pas simplement proposer de nouveaux produits : c'est inscrire notre stratégie dans une logique de durabilité à long terme. Ce partenariat va bien au-delà d'une opération de financement. Il reflète une évolution profonde de notre manière de concevoir notre rôle de banque. »

Évoquant les valeurs partagées qui fondent ce partenariat, **Laetitia Habchi**, directrice de l'AFD pour Maurice et les Seychelles, a rendu hommage au défunt Pape François, dont la vision continue d'inspirer les réflexions mondiales sur la durabilité. Citant l'encyclique Laudato Si' (§150), elle a rappelé : « *La protection de l'environnement ne peut être uniquement sur la base de calcul financier des coûts et des bénéfices. Les politiques et les institutions doivent s'engager à orienter les investissements vers des domaines réellement durables sur le plan social, environnemental et économique.* »

Elle a ajouté que ces mots résonnent aujourd'hui comme un appel à l'action, mais aussi comme un rappel essentiel : la construction d'un avenir résilient et inclusif commence par les choix que nous faisons au quotidien.

Pour Maurice, État insulaire en développement (SIDS) particulièrement vulnérable aux dérèglements climatiques, la capacité à orienter les capitaux privés vers des investissements résilients relève à la fois de l'urgence et de la stratégie. À travers le renforcement de son offre en matière de finance durable, MauBank ambitionne de combler ce déficit de financement en permettant aux entreprises et aux PME de sécuriser leurs activités face aux chocs climatiques, tout en contribuant aux engagements nationaux en matière de durabilité.

En signant cet accord, MauBank rejoint un réseau croissant d'institutions financières en Afrique, en Amérique latine et en Asie, engagées dans la territorialisation de la finance climatique. L'initiative vise à renforcer les capacités internes du secteur bancaire et à impulser, de manière structurelle, une transformation alignée sur les objectifs climatiques internationaux.

FIN